MOUSTIQUES TIGRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Île-de-France

- Eléments de communication –
Lancement de la saison de surveillance et de lutte contre le moustique tigre

Au 1er mai débute la saison de surveillance du moustique tigre et le dispositif de lutte contre les maladies vectorielles.

Depuis 2018, le moustique *Aedes albopictus*, dit moustique tigre est implanté et actif en Seine-et-Marne. Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance particulière en raison de sa capacité à transmettre des pathologies comme le chikungunya, la dengue ou le Zika. Du 1er mai au 30 novembre, une surveillance concomitante de la présence du moustique tigre et des personnes présentant une de ces pathologies est mise en œuvre sous l'égide de l'Agence régionale de santé afin de prévenir la mise en place d'un cycle de transmission de ces virus sur le territoire.

Comment lutter ? En supprimant ou vidant tous les endroits et objets pouvant retenir l'eau de pluie pour empêcher le moustique tigre de pondre et de proliférer !

Le moustique tigre est un moustique urbain : il se déplace peu et vit dans un rayon de 150 mètres autour de son lieu d'éclosion. Le moustique qui vous pique est donc né à proximité de votre habitation. La femelle pond dans de très petites quantités d'eau stagnante, principalement dans nos jardins : l'équivalent d'un bouchon renversé lui suffit. Il convient donc de supprimer ou couvrir les points d'eau stagnante : coupelles, réservoir d'eau de pluie, gouttières, *etc.*
Une plaquette d'information contenant la liste des bons gestes est disponible sur le site de l'ARS Ile-de-France : https://www.iledefrance.ars.sante.fr/moustique-tigre-en-ile-de-france.

Vous pensez avoir observé un moustique tigre ?

L'ensemble de la population est invité à participer à la surveillance de cette espèce afin de mieux connaitre sa répartition. La plateforme de signalement https://www.signalement-moustique.fr permet à chaque citoyen de signaler la présence du moustique tigre sur le territoire.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur https://www.iledefrance.ars.sante.fr/moustique-tigre-en-ile-de-france.

13 rue Pierre Point
77127 LIEUSAINT
Tél : 01.78.48.23.38
iledefrance.ars.sante.fr

MAIRIE DE MAUPERTHUIS

14 bis rue du Parc
77120 MAUPERTHUIS

01.64.03.16.27

Nous contacter

Copyright 2026 Mairie de MAUPERTHUIS